ANNÉE 2014, N°3

BOTSORHEL
Bulletin Municipal
DECEMBRE

Le Mot du Maire

Mes chers concitoyens,
L'année 2015 commence dans un contexte difficile: la crise économique, sociale et financière qui secoue notre pays reste vive. Ici comme ailleurs, nous n'y échappons pas.

Elle accélère la prise de conscience budgétaire des collectivités territoriales et nous impose une gestion rigoureuse de nos dépenses. Avec des dotations de l'Etat en diminution, les années à venir seront difficiles financièrement pour notre collectivité. Dans ce domaine, nous nous devons d'être exemplaires et notre maître-mot sera MUTUALISATION.

M'appuyant à la fois sur les expériences de mes collègues élus et sur les compétences et qualifications de tous les services municipaux, mon action est largement collective. Je suis, en effet, persuadée que tout renforcement de partenariat entre collectivités, associations et structures privées permettra de nous enrichir mutuellement, de dynamiser et de valoriser les ressources locales et de mieux utiliser les compétences du territoire….
Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2015. Bloavez mad!

Dossiers achevés:

- Achat du hangar Roué et de la maison « Cherbonnel »située place du bourg

Projets à venir:

- Démarrage des travaux pour l'accès au haut débit avec Mégalis
- Nettoyage de la salle socioculturelle par une entreprise spécialisée, avec quelques travaux de rénovation
- Aménagement d'une salle de motricité pour l'école

Valérie Le Denn

L'état civil

Décès
Jeanne Marie DISEZ le 15 octobre 2014
Jean Pierre DIDIER le 18 novembre 2014
Nos sincères condoléances à sa famille

Mairie de Botsorhel
Le Bourg 29650 Botsorhel
Tél: 02.98.72.85.43
Fax: 02.98.72.90.49
Mairie.botsorhel@wanadoo.fr

L'agenda

31 janvier 2015:
Veillée Dastum Kan Ar Bobl

1er février 2015:
Concours scolaires et Festdeiz avec la participation des candidats Kan ar Bobl

Mardi 3 février 2015
Spectacle de musique de l'école « Voyage des pôles au Tropique »

Lundi 2 mars 2015
Concours de belote Botsoclic

Samedi 7 Mars 2015
Repas bourguignon Amicale Laïque

Dimanche 22 et 29 Mars 2015
Elections départementales

La vie communale

CONSEIL MUNICIPAL DU 07/11/2014

➢**Plans numérisés réseau assainissement** Le décret du 27 janvier 2012 demande aux collectivités, gérant des services d'assainissement collectif, un rapport comprenant le descriptif des réseaux de collecte. Il est décidé de numériser les plans des installations sous format SIG (réseau, postes de relevage et station de traitement) d'assainissement collectif. Il est aussi décidé d'équiper cet ouvrage d'une télégestion et d'un débitmètre qui permettront d'une part une réactivité pour interventions lors de dysfonctionnement. Le montant de ces prestations est estimé à 8 000 € hors taxes pour la numérisation des plans et de 9 000 € pour les équipements de télégestion. Des subventions pouvant aller jusqu'à 80% seront demandées à de l'Agence de l'Eau et au Conseil Général. **Unanimité**

➢**Convention de vente d'eau au Ponthou** La commune de Botsorhel s'engage à fournir à la commune du Ponthou dans la mesure des possibilités quantitatives communales, les volumes d'eau nécessaires à la distribution d'eau potable des abonnés du Ponthou. Le relevé des compteurs et la facturation sera établis par la Lyonnaise des Eaux. Pour concrétiser cette opération, une convention est nécessaire. Le conseil, accepte le projet de convention et autorise le Maire à signer la dite convention. **Unanimité**

➢**Décision modificative** Une décision modificative a été prise sur le budget communal à l'unanimité pour un virement de crédit de 1000 € en acquisition de matériel. **Unanimité**

➢**Taxe aménagement communale** Une délibération instaurant la taxe communale à 1% avait été prise le 25/11/2011. Il est décidé de reconduire cette délibération avec le même taux pour les années à venir. A l'unanimité, les élus ont décidé d'instaurer le taux à 1%

➢**Demande aide financière auprès de la CAF pour une structure extérieure à l'accueil de loisirs** Un dossier de demande de subvention va être déposé auprès de la CAF dans le cadre d'une « demande d'aide financière Fonds publics et Territoires » pour l'achat d'une structure pour un montant de 3 489 € HT. Une subvention pouvant aller jusqu'à 80 % peut être obtenue par la CAF dans le cadre d'achat de matériel d'investissement pour l'ALSH. **Unanimité**

➢**Recensement de la population** Un poste d'agent recenseur est créé afin d'assurer les opérations du recensement de la population qui aura lieu sur Botsorhel du 15 janvier au 14 février 2015. Cet agent sera rémunéré au feuillet rempli et un forfait transport et formation sera appliqué. Un coordonnateur d'enquête est également nommé. **Unanimité**

➢**Recrutement d'un emploi d'avenir** Création d'un emploi d'avenir au service technique à temps complet. **Unanimité**

➢**Rapport d'activité de Morlaix Communauté** Présentation du rapport de Morlaix Communauté.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5/12/2014

➢ **Fonds de concours 2014-2015-2016**

Morlaix Communauté a décidé de reconduire le dispositif de fonds de concours qui a pour but d'aider les communes à financer leurs dépenses d'équipement. Une convention devra être passée entre la Commune et Morlaix Communauté et un montant de 2626 € sera sollicité auprès de Morlaix Communauté. Unanimité

➢ **Décisions modificatives** Plusieurs décisions modificatives, pour ajustement de crédits, ont été prises sur les budgets commune, commerce, eau et assainissement.

➢ **Déclassement de voirie communale au Quinquis** Accord pour céder une portion de chemin communal pour la somme de 1 €, les frais de géomètre étant la charge de l'acquéreur.

➢ **Attribution indemnités au receveur municipal** Une indemnité de conseil au taux de 100% est votée à l'unanimité.

Les manifestations

Le repas des aînés a rassemblé 58 personnes autour d'un repas convivial comme à l'accoutumée. Les doyens de la commune sont Joséphine QUERE, Yvonne GERY et Yves MORVAN nés en 1920. Les doyens de l'assemblées sont Ernestine CILLARD, Jacques VAST et Marcel LAVANANT

La cérémonie du 11 novembre

La cérémonie des vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire a rassemblé une grande partie de notre population locale.

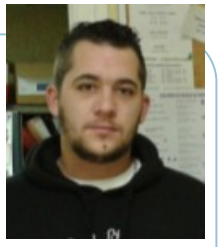

Vous avez sans doute pu croiser Tristan Caroff, nouvel employé au service technique de la commune. Il a été recruté en tant qu'emploi d'avenir. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Recensement de la population 2015

Hélène LUCAS, originaire de Botsorhel, assurera sa mission d'agent recenseur auprès de tous les botsorhelois dans les prochains jours.. Hélène déposera au domicile des personnes recensées une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé. L'agent recenseur pourra aider à remplir les questionnaires. Il sera également possible de remplir le formulaire directement sur internet. L'enquête est obligatoire et se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.
Pour que les résultats soient de qualité, il est indispensable que chacun remplisse les questionnaires remis. Le recensement fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, etc. Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Seule l'Insee exploitera les données fournies.

Les associations

Danserien Bodsor'hel

17ème saison du club Danserien Bodsor'hel.

Il est toujours possible de venir rejoindre le groupe!

Arts et artisanat Trégor 29

Atelier intergénérationnel, marché artisanal et marché de Noël pour le dernier trimestre 2014.

Re Yaouanck Gwechall

L'assemblée générale de l'association: bilan financier et moral à l'ordre du jour; une bonne participation des adhérents.

Le repas de fin d'année: moment toujours apprécié de tous.

Kan Ar Bobl

La troisième édition du Kan ar Bobl à Botsorhel est lancée : Avec le samedi 31 janvier, une Veillée Dastum Kan ar Bobl (à partir de 20h30, entrée gratuite), où les amateurs d'histoires, de chants en langue bretonne pourront venir écouter les stars locales. Le lendemain soit le dimanche 1er février (à partir de 14h, 3€ l'entrée), la commune va accueillir 11 classes soit près de 200 enfants, qui vont présenter un chant en breton. Cette année, la classe des grands de l'école de Botsorhel avec leur maître Arnaud participeront également à l'événement. Puis, le fest-deiz prendra place où la gavotte et la dañs Treger seront à l'honneur. Les membres de l'association Kan ar Bobl Botsorhel invitent l'ensemble des Botsorhélois à venir passer un agréable moment à la salle des fêtes le temps de ce week-end mettant à l'honneur la langue et la culture Bretonne.

Belle fréquentation au repas crêpes, soirée animée par le groupe Avel An Aod

La gym

Les cours de gym, assurés par Mme Armelle QUEMENER DRONIOU, ont toujours lieu le mardi de 14h à 15h à la salle socio-culturelle. Inscription toujours possible.

Vie scolaire

Ballade dans les bois ce jeudi après midi pour les enfants dans le cadre des activités périscolaires, accompagnés par Annie et Maryline, ATSEM. Au programme: cueillette de feuilles, bois, écorces… pour confectionner des « œuvres d'art » en arts plastiques.

Spectacle de noël

Nouveau bureau de l'amicale laïque

Présidente: Rachel Plusquellec; **Vice présidente**: Séverine L'higuinen
Trésorière: Véronique Berthou; **Trésorière adjointe:** Nathalie Dantec
Secrétaire: Gwénaëlle Manchec; **secrétaire adjoint:** Quentin Marais

En Bref

A LOUER

Appartement 8 rue de Kerhuella Appartement T3 de 66m2
Cuisine ouverte, salon, 2 chambres spacieuses, salle de bains, WC, cave. Double vitrage, très lumineux, calme.
Loyer 368.61 € + charges
Tél : 02.98.62.02.45
Parlez en autour de vous

Crèche de Noël à l'église

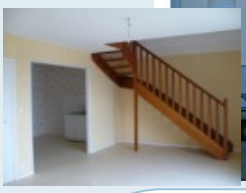

Conseil gratuit en architecture, paysage et urbanisme pour les particuliers

Vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation ou de transformation de votre habitation située sur une commune du Parc … Vous recherchez des idées et des solutions pour concrétiser votre projet? Le Parc et le CAUE du Finistère vous propose, tous les 3ème vendredis du mois, une permanence pour vous informer, vous conseiller et vous guider dans vos choix et vos démarches. Renseignements et prise de RDV: 02.98.81.90.08

Banque alimentaire

Le Centre Communale d'Action Sociale a adopté à l'unanimité la mise en place d'un partenariat avec la banque alimentaire de Brest. L'objectif est de venir en aide aux plus démunis. Le montage des dossiers peut se faire dès à présent. Les pièces à fournir sont les suivantes: pièce d'identité, livret de famille, quittance de loyer ou justificatif de remboursement de prêt immobilier, avis d'imposition ou de non imposition, justificatifs de revenus: les 3 derniers bulletins de salaire ou indemnités journalières, retraites, pensions, avis de paiement de Pôle Emploi, attestation de la CAF pour les prestations familiales et le RSA. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en téléphonant à la mairie. Un rendez vous sera fixé à chacun afin de constituer le dossier. Par ailleurs, nous faisons appel aux bénévoles pour mettre en place l'organisation nécessaire. Merci d'informer la Mairie de votre disponibilité le plus tôt possible pour planifier les différentes tâches.